fédération des Services Publics la cgt

PUBLIC ACTION 80

Le journal de la Coordination Syndicale des Services Publics de la Somme

INFO ELECTION CAP C :

La justice a donné raison à la CGT, La démocratie va pouvoir s'appliquer.

Chers(es) collègues,

Le 02 Juin 2015, le Tribunal Administratif d'Amiens a décidé d'annuler les élections du 04 Décembre 2014 pour les CAP catégorie C.

POURQUOI CETTE ANNULATION ?

Lors de la campagne pour les élections professionnelles du 04 Décembre 2014, la CGT avait alerté le centre de gestion le 21 Novembre 2014 par courrier sur de graves dysfonctionnements concernant l'acheminement du matériel de vote des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C.
En effet, la CGT s'était aperçue qu'un grand nombre d'agents n'avaient pas reçu l'ensemble des bulletins de vote dont celui de notre organisation syndicale. Selon le centre de gestion, 970 agents sur 4498 votants étaient concernés soit environ 20% du corps électoral. Le centre de gestion ayant fait la sourde oreille, la CGT a alors été dans l'obligation de saisir le Tribunal Administratif. Ce dernier nous a donné entièrement raison en condamnant le centre de gestion et en annulant le scrutin du 04 décembre.

A cause de l'entêtement du centre de gestion, vous allez donc être appelé à voter le :

08 OCTOBRE 2015

Même si nous ne pouvons que déplorer le report de la CAP catégorie C de juin, contrairement à ce que prétend la CFDT au travers d'un tract, cela n'aura aucune incidence sur l'avancement de grade des agents puisque celui-ci sera effectif à la date de la demande de la collectivité.

Ce qui guide la CGT, c'est avant tout l'intérêt des agents, le respect de la démocratie et non pas une guerre électorale entre les syndicats!

FAIRE LE CHOIX DE LA CGT, c'est POUVOIR EXPRIMER VOTRE MECONTENTEMENT, c'est COMBATTRE L'AUSTERITE et c'est FAIRE LE CHOIX d'un SERVICE PUBLIC de QUALITE !

Tout d'abord, nous tenons à remercier les 1106 collègues qui nous ont fait confiance le 04 décembre dernier ce qui nous a permis d'obtenir 4 sièges sur 8 en CAP catégorie C.

Les enjeux du dernier scrutin restent plus que jamais d'actualité pour celui du 08 octobre 2015.

Ce qui est en jeu, c'est notre pouvoir d'intervention sur les décisions qui nous concernent.

Dans un contexte national qui s'est extrêmement durci pour l'ensemble des salariés, cette élection doit être pour nous une échéance à saisir pour faire entendre notre voix et construire un rapport de force solide face aux projets du gouvernement et du patronat car ce n'est pas d'austérité dont la France et l'Europe ont besoin mais au contraire de solidarité, de coopération et de justice sociale.

L'austérité est synonyme de réduction sans précédent des dépenses publiques dont nous connaissons toutes et tous les conséquences :

- des missions de l'Etat, des collectivités territoriales ou des hôpitaux abandonnées au profit d'acteurs privés,
- de nombreux services publics qui disparaissent dans la ruralité ou les quartiers alors qu'ils sont essentiels à la vie quotidienne des populations qui y vivent.

Pour nous, agents publics, ce sont des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, la dégradation des rémunérations, des déroulements de carrière, des droits, des garanties et des conditions de vie.

Comment travailler au service des autres et de l'intérêt général lorsque le sens de son propre travail est à ce point remis en cause ?

A l'opposé, il nous faut inventer ensemble une nouvelle logique de développement qui place les besoins humains et environnementaux au centre des priorités et s'appuie sur une juste répartition des richesses créées par le travail dégageant par là même les moyens nécessaires pour des services publics de qualité avec des agents publics qualifiés, justement rémunérés, reconnus et disposant de droits.

Oui il faut résolument changer de cap ! Et pour y parvenir notre intervention est nécessaire par nos mobilisations et par votre vote aux élections professionnelles.

Faire le choix du vote CGT le 08 octobre :

- c'est exprimer nos exigences sur la place et les moyens alloués aux services publics, à l'école, la santé, la justice, le fonctionnement de l'Etat ou des territoires,
- c'est exprimer nos attentes en matière de qualité, d'organisation du travail, de salaires et de reconnaissance.
- c'est faire valoir des choix de développement, de progrès et de solidarité.

Le 08 octobre, nous comptons sur vous pour confirmer et amplifier votre confiance.

OUI, LE 08 OCTOBRE C'EST SUR, CHAQUE VOIX CGT COMPTERA ET PESERA !

LA C.A.P., C'EST QUOI ?

Les C.A.P. (commissions administratives paritaires) :

POUR LA DEFENSE DE NOS DROITS INDIVIDUELS :

- Déroulement de carrières, promotions internes, refus de titularisation,
- Prolongations de stage, mutations internes.
- Notation, entretien professionnel.
- Temps partiel, disponibilité, détachement, formation…
- Conseil de discipline.
- Commission de réforme

VOS CANDIDATS CGT :

Groupe hiérarchique 2 :

BROOD Richard	Agent de Maîtrise principal	Mairie de Doullens
ROSSARD Christian	Chef de Police	Mairie de Roye
LEFEVRE Ludovic	Adjoint Technique prin. 2ème cl.	Mairie d'Abbeville
LECLERCQ David	Agent de Maîtrise	Mairie du Crotoy
BAILLEUL Fabien	Garde champêtre chef b	Mairie de Flixecourt
LAMBRIQUET Christophe	Adjoint Technique principal. 2ème cl.	Mairie de Fort-Mahon
COCAGNE Pascal	Agent de Maîtrise	Mairie de Saleux
TOSCANO Roseline	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	Mairie de Roisel
BORMANS Patricia	Adjoint Adm. prin. 1ère cl.	Mairie de Bayencourt/Forceville en A.
SUEUR Bruno	Adjoint Technique prin. 1ère cl.	Mairie de Doullens
COURTOIS Francis	Agent de Maîtrise	O.P.H. D'Abbeville
DURANTE Philippe	Brigadier Chef principal	Mairie de Montdidier

Groupe hiérarchique 1 :

POUCHELE Stéphanie	Adjoint Animation 2ème classe	Mairie de Mers les bains
COMPERE Olivier	Adjoint Admin. 2ème classe	Mairie d'Abbeville
FERET Patricia	A.T.S.E.M. 1ère classe	Maire d'Albert
DUFAUX Jacky	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Gamaches
PRUVOT Vanessa	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Longueau
GALHAUT Séverine	Adjoint Technique 2ème classe	Trinoval
BROWET Gérard	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Montdidier
MAURIZOT Grégory	Adjoint Technique 2ème classe	Com. Com. de l'Abbevillois
GENTY Christine	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Ham
DELAHAYE Ludivine	Adjoint Animation 2ème classe	Com. Com. Vimeu industriel
BRIET Dominique	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Rue
DUCHESNE Claire	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Fressenneville
DELRUE Delphine	Adjoint Admin. 1ère classe	Com. Com Région Nouvion
CANONNE David	Adjoint Technique 2ème classe	Com. Com. Région Oisemont
BASSET Martine	Adjoint Technique 1ère classe	Mairie de Bray sur Somme
DUPONT Luc	Adjoint Technique 1ère classe	Mairie de Camon
YGOUF Peggy	Adjoint Technique 2ème classe	Com. Com. Baie de Somme sud
CAIEZ Christophe	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Woincourt
CAILLET Dominique	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie d'Ault
BON Danièle	Adjoint Technique 2ème classe	Mairie de Cayeux sur mer

ELECTIONS MODE D'EMPLOI :

Le 08 octobre vous allez voter dans tous les cas par correspondance. Il s'agit d'un scrutin sur liste entière à la proportionnelle intégrale, **c'est à dire que tout bulletin modifié (nom rayé, ajouté ou ordre de noms modifié) ne sera pas comptabilisé, VOTER CGT CE SERA VOTER LISTE ENTIERE.**

QUI VOTE : Les fonctionnaires territoriaux titulaires de catégorie C. Les listes électorales doivent être affichées dans vos collectivités respectives **au plus tard le 08 septembre 2015**. N'oubliez pas de vérifier votre inscription.

QUAND : Le matériel de vote sera envoyé dans les collectivités **au plus tard le 21 septembre 2015.** Celle-ci a obligation de vous transmettre ce matériel sans délai, si à cette date le matériel ne vous a pas été remis n'hésitez pas à le réclamer à votre employeur et à nous en informer.

Dés réception, votez par retour de courrier sans attendre pour éviter d'oublier…Et apposez bien votre signature au dos de l'enveloppe T d'expédition.

Pour toutes informations complémentaires ou soucis n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06.50.49.62.23 ou par mail : francois.defacque@wanadoo.fr

Avec la C.G.T. vous avez obtenu :

Dans vos collectivités :

- L'obtention de la nouvelle bonification indiciaire pour des centaines d'agents dans le département notamment pour ceux exerçant des missions de polyvalence dans les collectivités de moins de 2000 habitants (pour ceux n'en bénéficiant toujours pas, et vous êtes nombreux, n'hésitez pas à nous contacter).
- Le bénéfice de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (G.I.P.A.) pour de nombreux autres bloqués dans leur déroulement de carrière.
- Une participation financière de la collectivité à vos cotisations de mutuelle santé et de garantie maintien de salaire.
- La pérennisation de nombreux emplois précaires.
- Le bénéfice pour les collègues sous contrat précaires d'acquis locaux jusqu'alors réservés aux titulaires.
- Le bénéfice de primes de départ à la retraire.

Avec vos élus :

- A l'initiative de la CGT, l'obtention de critères plus justes pour les choix en matière de promotion interne.
- Votre défense en conseil de discipline (annulation et modération de sanctions disciplinaires réclamées par les employeurs) et la préservation de vos intérêts au comité médical.
- Le soutien à vos demandes de révision de notes.
- L'opposition aux prolongations de stages et l'obtention de titularisations.

LE VOTE CGT, VOTRE MEILLEUR ATOUT !!!

POUR UNE VRAIE FORCE A MES COTES, JE REJOINS LA C.G.T.

NOM et PRENOM : _____

ADRESSE PERSONNELLE : _____

COLLECTIVITE : _____

Signature :

ADHÉRER À LA CGT C'EST PRENDRE ENFIN SON PROPRE DESTIN EN MAIN!
C'EST REFUSER DE DÉCLARER FORFAIT...
...CAR SEUL CELUI QUI NE SE BAT PAS A DÉJÀ TOUT PERDU!
la CGT
BABOUSE.

A remettre à un membre du syndicat C.G.T. de votre connaissance ou à retourner à :
François-Nicolas DEFACQUE 31 rue de l'église 80230 BRUTELLES
(Tel. 06 50 49 62 23)
Adresse mail : francois.defacque@wanadoo.fr